

## ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mars 2018

---

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 627)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CD132

présenté par  
M. Dombreval

-----

**AVANT L'ARTICLE 11, insérer la division et l'intitulé suivants:**

« Chapitre I

« Accès à une alimentation saine »

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel visant à décliner le contenu du titre II qui comporte des dispositions très hétéroclites et ainsi doter le texte d'une architecture ordonnant bien les thèmes visés successivement par les différents articles, de façon à offrir des repères et davantage d'ancrage et de lisibilité aux dispositions actuelles et à celles qui y seront éventuellement ajoutées.